

BUSSY (en Forez). Le quartier de Bourchanin est sur la route de Boën, au midi du bourg ¹.

BELLEGARDE (en Forez). Le hameau du Bourg-Chanin est situé au nord-ouest du bourg, dont une distance d'environ 800 mètres le sépare ².

SAINT-BONNET-LE-COUREAU (en Forez). Son Bourg-Chanin est un hameau de la Val-Bertrand, fort éloigné du chef-lieu et dans une vallée.

D'autres Bourg-Chanin, au contraire (à Belmont, par exemple), sont situés sur des collines ³.

CONCLUSION

1° Le sens actuel de notre mot *chanin* n'a aucun rapport avec *canna*. Nulle part on ne lui voit la signification de marécageux qu'il aurait dû garder dans le langage usuel, s'il l'avait donnée à des vocables de lieux.

2° Jusqu'à plus ample informé, il ne paraît pas qu'en dehors de la *vallis canina* signalée par M. le baron Raverat, il existe de lieu-dit portant ce nom, *qui est expressément lié à l'expression de bourg*, et qui s'applique tantôt à une rue, tantôt à un hameau, mais toujours à une agglomération d'habitations.

3° Il convient de retenir que le nom de Bourg-Chanin, qui est si fréquent dans le Lyonnais et dans le Forez, est particulier à nos régions, et ne se rencontre ni en Provence ni dans le Nord.

4° Les règles euphoniques de l'étymologie ne permettent pas de tirer régulièrement *chanin* de *canna*, intermédiaire obligé entre les radicaux celtiques et *chanin*. *Canna* et son dérivé *cannense* ont donné au contraire régulièrement *Chaneins* ⁴.

Les mêmes règles permettent de tirer très régulièrement *chanin* de *caninus*, de chien, qui est la signification propre de *chanin*.

¹ Renseignements fournis par M. Vincent Durand, secrétaire de la Diana.

² Id.

³ Id.

⁴ *Canna* a donné les adjectifs *cannens*, *cannitius*, *cannense*, mais non *canninus*, et encore moins *caninus*.